



# Don de sang et adhésion de la communauté Ogboni au Fan-Club Romuald Wadagni

N° 480 DU 21 JANVIER 2026

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026

**La CENA lance le recrutement des agents électoraux**

PAGE 11

PRÉSIDENTIELLE 2026 : LE TIRAGE DES POSITIONS SUR LE BULLETIN UNIQUE EFFECTUÉ

PAGE 03

# Le duo Wadagni-Talata hérite du numéro 1, Houenkپè-Hounwanou positionné au numéro 2



UP LE RENOUVEAU DANS LES COLLINES

PAGE 05



**Nicaise Kotchami FAGNON  
salue la victoire collective**

MARCHÉS PUBLICS

PAGE 10

# Rappel à l'ordre sur la légalité des médias bénéficiaires

LÉGISLATIVES 2026 DANS LA 12<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION

PAGE 03



**Borgia Santos N'BOUKE salue la résistance de l'UP-R et appelle à une mobilisation renforcée**

**APPEL À MOBILISATION GÉNÉRALE POUR UN DOUBLE ÉVÉNEMENT MAJEUR À L'OUÉMÉ**

# Don de sang et adhésion de la communauté Ogboni au fan-club Romuald Wadagni

Le mercredi 21 janvier 2026 marquera une journée d'engagement et de solidarité à l'initiative du FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI, un événement à ne pas manquer pour tous les membres du département de l'Oué-mé.

La Coordination Départementale de l'Oué-mé, en collaboration avec les Coordinations Communales, annonce la tenue de deux événements d'envergure au siège départemental de l'Oué-mé ce mercredi. Un appel solennel est lancé à tous les membres de cette grande famille militante pour une mobilisation massive.

Séance de Don de Sang :

Un geste de solidarité

Dès le matin, à partir de 09h00, la journée débutera par une séance de don de sang, sous le thème inspirant « Donner son sang, c'est semer la vie ». Cet acte noble vise à soutenir la santé des concitoyens et à renforcer les réserves de sang dans la région. Le Fan-Club Romuald Wadagni invite tous ses membres à participer activement à cette initiative de solidarité, en contribuant à sauver des vies.

Cérémonie d'Adhésion : La Communauté des Filles et Fils Ogboni de l'Oué-mé Rejoint le Fan-club Romuald Wadagni.

En parallèle, la cérémonie d'adhésion verra l'accueil officiel de la Communauté des Filles et Fils Ogboni de l'Oué-mé, un événement symbolique qui renforce l'unité et l'engagement

de toutes les composantes du département derrière les idéaux du FAN-CLUB. Cet acte d'adhésion représente un moment fort pour l'ensemble des membres, mais aussi pour le mouvement dans son ensemble. La cérémonie débutera à 09h00 et marquera le début d'une nouvelle étape dans l'histoire du Fan-Club Romuald Wadagni.

Un appel à la mobilisation

la coordination départementale de l'Oué-mé, par la voix de son Secrétaire Général, Baudouin AMOUSSOU, a insisté sur l'importance cruciale de ces événements. La présence de chaque membre, qu'il soit de la coordination départementale ou des coordinations communales, est impérative pour garantir la réussite de cette journée exceptionnelle.

"Votre mobilisation est le gage de la réussite éclatante de cette journée. Nous comptons sur votre dynamisme habituel et votre engagement sans faille derrière les idéaux de notre FAN-CLUB", a souligné M. AMOUSSOU dans son appel.

Ensemble pour une Ouémé plus solidaire

Ces deux événements marquent une occasion unique de renforcer les liens de solidarité au sein de la population de l'Oué-mé et au sein du Fan-Club Romuald WADAGNI. "Nous avançons ensemble vers la victoire", conclut le communiqué, un message d'unité et d'espoir pour l'avenir.

**Marie Estelle AKANNI**



MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9    DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**  
**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
+229 01 97 74 01 02

**RÉDACTION**

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENOUE** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
+229 01 96 13 84 84

## PRÉSIDENTIELLE 2026 : LE TIRAGE DES POSITIONS SUR LE BULLETIN UNIQUE EFFECTUÉ

# Le duo Wadagni-Talata hérite du numéro 1, Houkpe-Hounwanou positionné au numéro 2

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a procédé, ce [jour/date à préciser], au tirage au sort des positions des candidats sur le bulletin unique dans le cadre de l'élection présidentielle prévue pour avril 2026. Une étape technique mais hautement symbolique du processus électoral, qui marque l'entrée officielle dans la phase active de la campagne.

À l'issue de cet exercice, le duo Romuald Wadagni – Mariam Chabi Talata, candidat de la mouvance présidentielle, a tiré le numéro 1, une position stratégique souvent perçue comme favorable en matière de visibilité et de mémorisation par les électeurs. De son côté, le tandem Houkpe – Hounwanou, représentant de l'opposition, occupera le numéro 2 sur le bulletin unique.

Une étape clé du processus électoral

Le tirage des positions sur le bulletin unique répond à un impératif de transparence et d'équité entre les différents candidats en lice. Organisé publiquement et sous la supervision des parties prenantes au processus électoral, il vise à garantir l'égalité des chances et à renforcer la confiance des acteurs politiques et des citoyens dans le déroulement du scrutin.

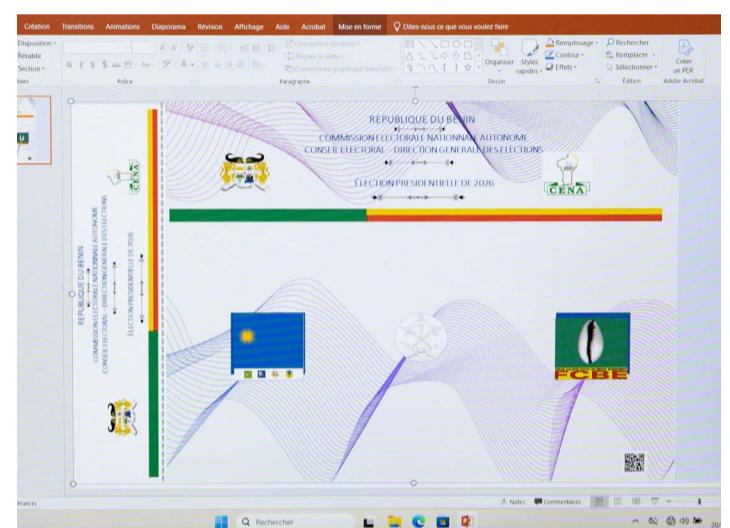
Au-delà de son caractère administratif, cette étape revêt une forte portée politique. Elle permet aux candidats de finaliser leurs stratégies de communication et de mobilisation, chaque numéro devenant désormais un symbole à intégrer dans les messages de campagne.

Une bataille électorale qui s'annonce décisive

Avec ces positions désormais connues, la présidentielle de 2026 entre dans une phase décisive. Le duel entre la mouvance présidentielle et l'opposition se précise, dans un contexte marqué par des attentes fortes des populations en matière de gouvernance, de développement économique et de cohésion sociale.

Les prochains jours seront consacrés à l'intensification des activités de terrain, aux rencontres avec les électeurs et à la présentation des projets de société. Plus que jamais, les Béninois sont appelés à faire un choix déterminant pour l'avenir du pays.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## LÉGISLATIVES 2026 DANS LA 12<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION

# Borgia Santos N'BOUKE salue la résistance de l'UP-R et appelle à une mobilisation renforcée



S'exprimant au nom des militants et responsables de l'UP-R, le député Borgia Santos N'BOUKE a tenu à féliciter les candidats élus du Bloc Républicain (BR), notamment Christophe Codjo FANGNON, K. Egy SOSSOU et Gisèle Edwige Sampé FAGNON, pour la confiance placée en eux par les populations de Dogbo et de la 12e circonscription électorale. Il leur a souhaité un mandat utile, guidé par le sens de l'intérêt général et la satisfaction des attentes citoyennes.

Le député N'BOUKE a également salué l'élection de l'Honorable Jérémie ADOMAHOU, unique représentant de l'UP-R dans la circonscription à la 10e législature, appelé à porter la voix du parti à l'Assemblée nationale et à défendre les préoccupations des populations locales.

Rendant hommage à l'ensemble des candidats et militants, Borgia Santos N'BOUKE a souligné l'engagement exemplaire de figures telles que Marius GUIGUI, Eudoxie DAKPÈ, Pélagie MEDOME, ainsi que de nombreux militants de base, dont la combativité et la fidélité ont permis de maintenir le cap jusqu'au terme du processus électoral.

Abordant les difficultés internes rencontrées, le

député a rappelé que les épreuves et les actes de déloyauté ne sauraient affaiblir un parti structuré, mais contribuent au contraire à forger son expérience politique et à renforcer sa dynamique démocratique.

Le député Borgia Santos N'BOUKE a enfin exprimé sa reconnaissance aux populations de la 12e circonscription pour leur mobilisation et leur confiance, les invitant à rester engagées pour les échéances à venir. Selon lui, ce siège obtenu constitue une base solide pour amplifier l'action politique de l'UP-R.

Dans cette perspective, il a appelé à une mobilisation massive autour du candidat Romuald WADAGNI en vue de l'élection présidentielle d'avril 2026, soulignant que l'unité, la discipline et la détermination seront les clés d'une victoire décisive.

Pour le député Borgia Santos N'BOUKE, ce résultat n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'un engagement renouvelé au service du développement, de la démocratie et de l'espérance politique au Bénin.

**Emeric Joël ALLAGBE**



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?  
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou  
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour  
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE

- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

UP LE RENOUVEAU DANS LES COLLINES

# Nicaise Kotchami FAGNON salue la victoire collective

(Il réaffirme son engagement au service des populations)

À l'issue des récentes élections législatives, l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) consolide ses positions dans le département des Collines, notamment au sein de la 9e circonscription électorale. Une dynamique saluée avec force et conviction par le député Nicaise Kotchami FAGNON, figure politique majeure du parti, ancien ministre et ancien maire, dont l'engagement constant continue de marquer la vie politique locale et nationale.

Dans une adresse empreinte de reconnaissance et de responsabilité, le député FAGNON a tenu à féliciter le premier titulaire, qui a réussi avec brio son baptême de feu parlementaire, ainsi que le premier suppléant, sans oublier la contribution décisive du troisième titulaire et de son suppléant. Une mention particulière a été faite à la bravoure et à la mobilisation exemplaire des militantes de Bantè, dont l'implication a pesé dans les résultats enregistrés.

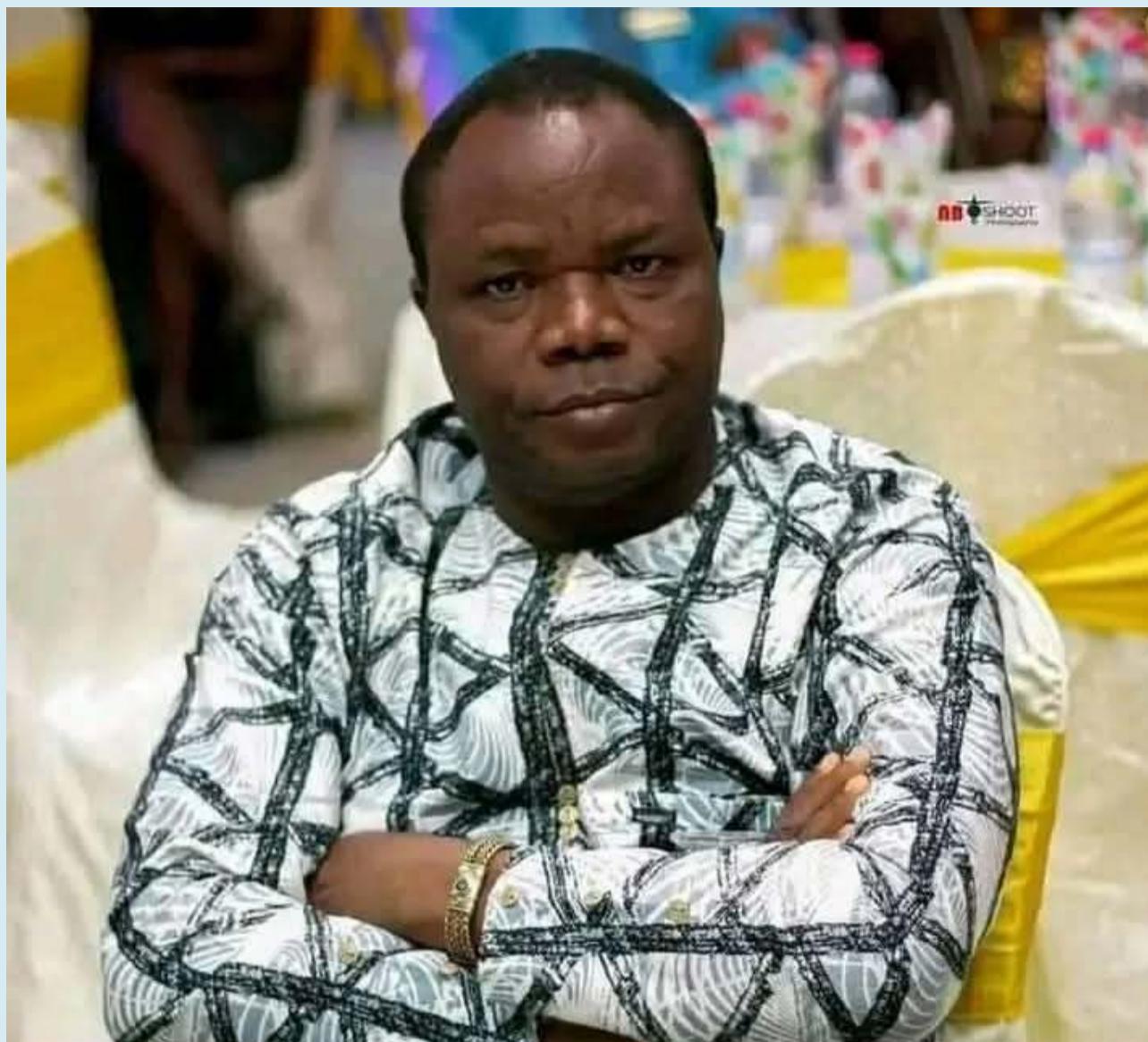
Le député a également exprimé sa profonde gratitude aux électeurs de Dassa-Zoumé, qui lui ont accordé un soutien massif, le plaçant en tête des suffrages devant la tête de liste du Bloc Républicain, malgré sa position de deuxième titulaire. Un signal fort de confiance populaire qui témoigne de l'ancrage politique et de la proximité de Nicaise FAGNON avec les populations.

Il a, par ailleurs, salué le travail remarquable de toute l'équipe politique de la section UP-R de Dassa-Zoumé, ainsi que celles de Savalou et de Bantè, les exhortant à maintenir le cap, à ne jamais baisser les bras et à poursuivre l'effort d'organisation et de mobilisation.

## Un engagement renouvelé pour l'avenir

Face aux enjeux à venir, Nicaise Kotchami FAGNON a réaffirmé son engagement total à œuvrer davantage pour la victoire et le rayonnement du parti, rappelant que les sept prochaines années seront déterminantes : « Chaque jour comptera », a-t-il martelé.

Il a formulé le vœu que la majorité absolue aux élections communales soit confirmée à Dassa-Zoumé, consolidée à Savalou et renforcée à Bantè, où les progrès réalisés témoignent de la montée en puissance de l'UP-Le Renouveau dans les Collines.



Des mentions spéciales ont été adressées aux jeunes, aux femmes, ainsi qu'aux personnalités politiques et aux soutiens venus d'autres horizons politiques ou indépendants, qui ont contribué activement à ce succès collectif.

Une vision politique inclusive et responsable

Dans un esprit d'apaisement et de maturité démocratique, le député FAGNON a félicité les challengers du Bloc Républicain, les invitant à ne pas se tromper de combat. Pour lui, la 9e circonscription électorale ne doit pas être un champ de confrontation stérile, mais un espace de concertation permanente au service de l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations, en particulier celles des jeunes, des femmes, des enfants, des personnes âgées et des couches vulnérables.

Il n'a pas manqué de dénoncer, avec hauteur et sérénité, les comportements de certains camarades ayant choisi l'auto-sabotage, appelant plutôt à tirer les leçons nécessaires et à avancer avec lucidité.

Discipline, solidarité et foi en l'avenir

Convaincu de la force collective de son parti, Nicaise Kotchami FAGNON a exhorté les militants à garder le moral haut, à être fiers du chemin parcouru et à mieux s'organiser pour des performances encore plus grandes. « Nous revenons de loin. Nous avons frôlé le meilleur. Le temps sera notre meilleur allié », a-t-il souligné.

Il a enfin insisté sur les valeurs cardinales qui guideront l'action de l'UP le Renouveau : organisation, dialogue, responsabilisation, discipline, solidarité et collégialité, gages de sécurité politique et de succès durable.

Pour clore son message, le député a adressé un hommage appuyé à la Haute Direction Politique du parti, aux Sages, avec une mention spéciale au Professeur et Maître Joseph Fifamè DJOGBÉ-NOU, président du parti, saluant sa combativité et son engagement personnel. « Tchoco, Tchoco, maintenons le cap ! »

Un mot d'ordre fort, porté par Nicaise Kotchami FAGNON, militant infatigable et serviteur dévoué, résolument tourné vers l'unité, le progrès et le bien-être des populations des Collines.

**Emeric Joël ALLAGBE**

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

# L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

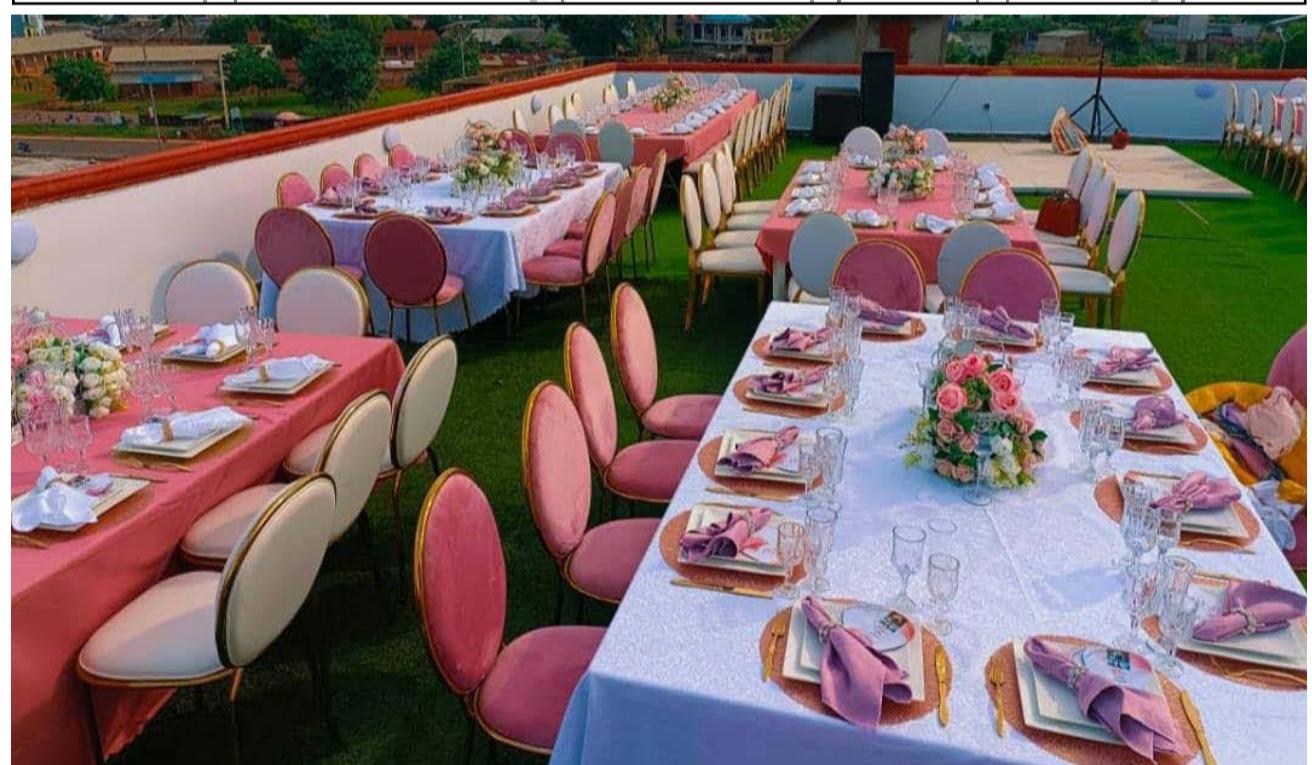
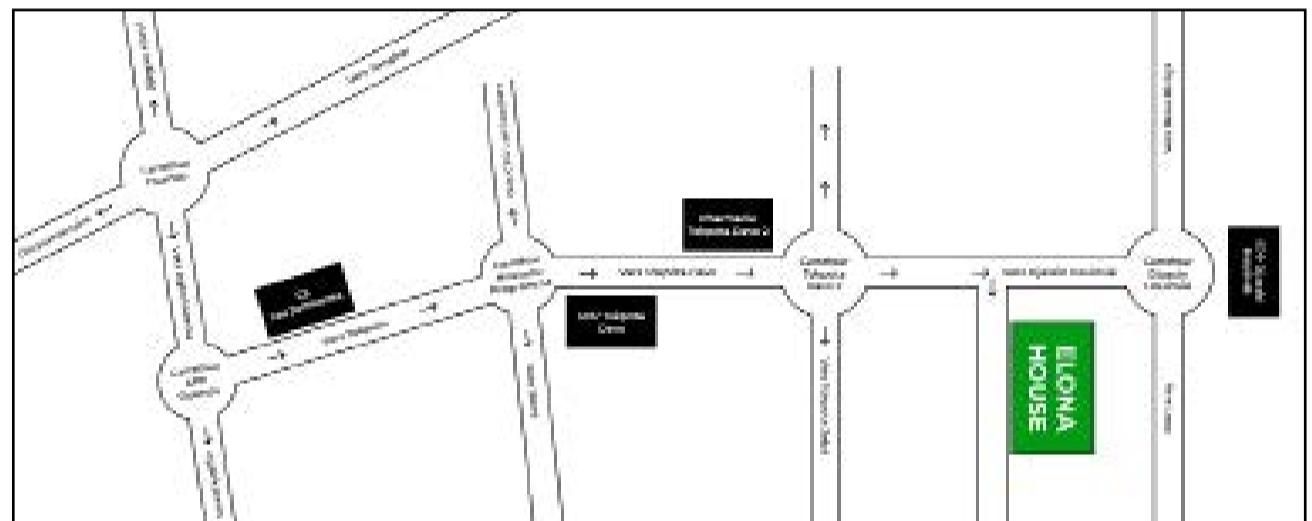
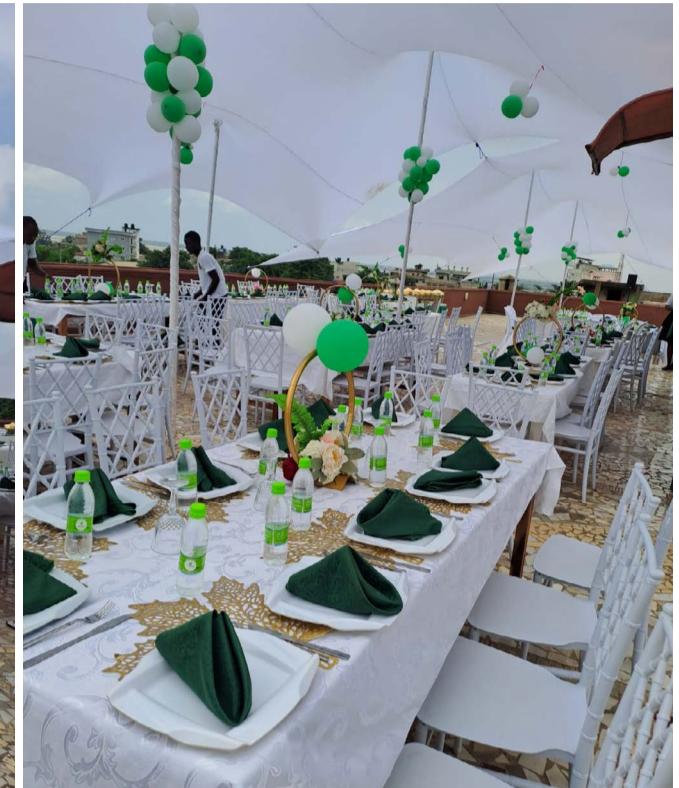
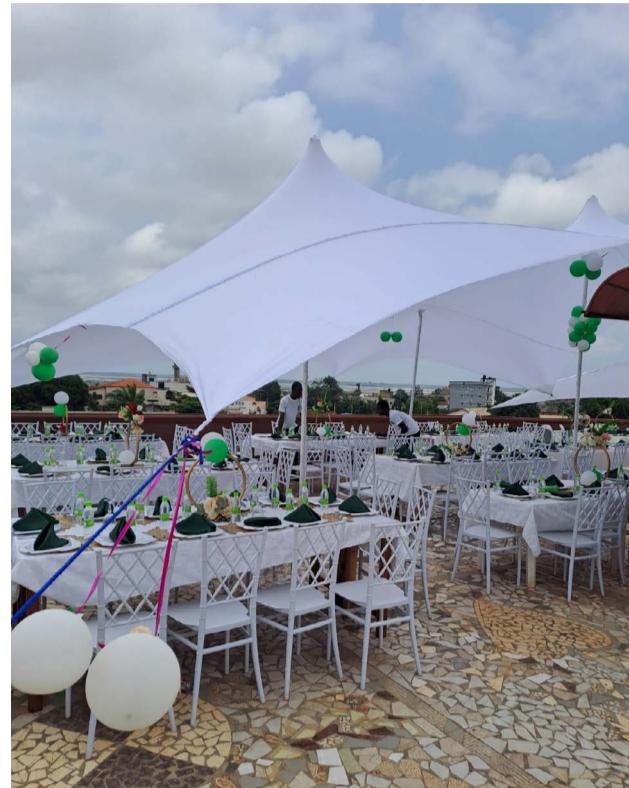
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

**James Méryl ALLAGBE**



**10<sup>e</sup> LÉGISLATURE : ENTRE RENOUVEAU ANNONcé ET PERMANENCE DES FIGURES HISTORIQUES**

La Cour constitutionnelle a rendu publics, le lundi 19 janvier 2026, les résultats définitifs des élections législatives du 11 janvier dernier, entérinant ainsi les chiffres précédemment proclamés par la Commission électorale nationale autonome (Céna). À l'issue du scrutin, l'Union progressiste le Renouveau (UP-R) s'adjuge 60 sièges, tandis que le Bloc Républicain (BR) en obtient 49, sur les 109 que compte le Parlement béninois.

Cette proclamation marque l'ouverture officielle de la phase de contentieux électoral. Conformément aux dispositions en vigueur, les candidats disposent d'un délai de dix jours pour introduire d'éventuels recours devant la juridiction compétente.

Une Assemblée entre continuité et changement

La 10e législature s'annonce comme un subtil mélange de sang neuf et de visages bien connus de l'hémicycle. Si plusieurs nouveaux députés feront leur entrée au Palais des Gouverneurs, une frange importante d'élus chevronnés confirme, une fois encore, son ancrage durable dans la vie parlementaire nationale.

Les doyens, piliers de l'hémicycle

Certains députés affichent une longévité parlementaire impressionnante, cumulant près de deux décennies de présence continue à l'Assemblée nationale. Parmi ces figures emblématiques figurent :

Edmond Agoua (UP-R, 10e circonscription)

cription électorale), élu pour la sixième fois consécutive. Présent au Parlement depuis 2007, il totalise déjà 19 années de mandat et pourrait atteindre 26 ans de carrière parlementaire à l'horizon 2033.

Sofiatou Schanou (BR, 19e circonscription), également à son sixième mandat, avec un parcours parlementaire entamé en 2007.

N'Ouémou Domitien (UP-R, 3e circonscription), reconduit pour un sixième mandat, fort de 19 années d'expérience.

Antoine N'Da N'Da (BR, 4e circonscription), réélu pour la sixième fois, figure constante de l'Assemblée depuis près de vingt ans.

Augustin Ahouanvoebla (UP-R, 20e circonscription), lui aussi à son sixième mandat.

Benoît Dègla (BR, 10e circonscription), réélu pour un nouveau mandat de sept ans, après une première expérience parlementaire en 2007.

Expérience confirmée et relève progressive

D'autres élus, tels que Barthélémy Kassa, Aké Natondé, Adomahou Jérémie ou encore Gérard Gbénonchi, comptent déjà au moins trois mandats parlementaires, consolidant ainsi le socle d'expérience de la nouvelle Assemblée.

À l'inverse, le choix de figures politiques comme Issa Salifou, Charles Toko, Samou Adambi et Rachidi Gbadamassi de ne pas se représenter a contribué à libérer des espaces



pour une nouvelle génération de députés, appelée à faire ses premiers pas sur la scène parlementaire nationale.

Une longévité sans plafond

La Constitution béninoise ne fixant aucune limitation du nombre de mandats parlementaires, rien n'empêche juridiquement les doyens actuels de solliciter, une fois encore, la confiance des électeurs en 2033. Une perspective qui alimente le débat sur l'équilibre entre expérience

institutionnelle et renouvellement politique.

En attendant, tous les regards sont tournés vers le 8 février 2026, date prévue pour l'installation officielle des députés de la 10e législature, étape décisive avant l'entrée en fonction effective de la nouvelle Assemblée nationale.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU BÉNIN

# Un appui financier historique de la Banque mondiale



Le Bénin franchit une nouvelle étape majeure dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin. La Banque mondiale vient d'approuver un financement de 100 millions de dollars américains destiné à améliorer l'accès au financement et à stimuler la croissance des en-

treprises dirigées par des femmes, aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel.

Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin et d'accès au financement (WEDAF), un mécanisme innovant axé sur les résultats et la transformation durable de l'écosystème entrepreneurial féminin.

Un dispositif structurant et inclusif

Au cœur de ce programme figure la création d'un Centre d'affaires dédié aux femmes entrepreneures, pensé comme un espace d'accompagnement, de renforcement des capacités et de mise en réseau. Le WEDAF ambitionne d'appuyer plus de 10 000 micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des femmes, à travers un ensemble de services intégrés : accès au crédit, formations ciblées, mentorat, conseils

stratégiques et accompagnement en développement de carrière.

Une attention particulière sera accordée à un groupe d'entreprises à fort potentiel, sélectionnées sur une base compétitive et regroupées sous l'appellation « Agodjé ». Ces structures bénéficieront d'un soutien renforcé comprenant une assistance technique avancée, des instruments financiers adaptés, un accès facilité aux marchés ainsi qu'un accompagnement à l'investissement.

Un levier puissant pour l'emploi et la croissance

Pour Mamadou Tanou Baldé, responsable par intérim des opérations de la Banque mondiale au Bénin, ce programme vise à lever les contraintes spécifiques qui freinent l'essor des femmes entrepreneures, notamment l'accès limité au financement et aux marchés. L'objectif est clair : accélérer la

croissance de leurs entreprises, stimuler la création d'emplois et renforcer la contribution des femmes à la richesse nationale.

Le programme bénéficie également de l'appui stratégique de la Société financière internationale (SFI), qui mettra à disposition son expertise technique, ses solutions de financement innovantes et sa capacité de mobilisation d'investisseurs privés.

Avec le WEDAF, le Bénin confirme son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes, faisant de l'entrepreneuriat féminin un véritable moteur de développement inclusif et durable.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

LÉGISLATIVES 2026 AU BÉNIN

# Les ministres Bio Tchané, Assouma Alimatou Shadya, Yayi Éléonore et Abimbola élus députés



Les élections législatives du 11 janvier 2026 au Bénin ont confirmé le succès des ministres du gouvernement sortant qui se sont portés candidats pour siéger à l'Assemblée nationale.

Selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale autonome (CENA), quatre ministres en exercice ont été déclarés élus députés, réalisant ainsi un sans-faute électoral pour les candidats issus de l'équipe gouvernementale.

Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale, élu député dans la 13e circonscription sur la liste du Bloc Républicain (BR).

Assouma Alimatou Shadya, Ministre de l'industrie et du commerce, également élue dans la 13e circonscription et occupant le siège réservé aux femmes.

Yayi Éléonore, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a remporté un siège dans la 10e circonscription.

Jean-Michel Abimbola, Ministre du tourisme, de la culture et des arts, élu député dans la 22e circonscription sous la bannière de l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R).

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte

où les partis de la mouvance présidentielle, l'Union Progressiste le Renouveau et le Bloc Républicain ont remporté l'ensemble des 109 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale, laissant l'opposition politique hors du Parlement pour cette législature.

Conformément à la Constitution béninoise, les ministres élus doivent décider soit de conserver leur poste ministériel, soit de siéger à l'Assemblée nationale, le cumul des deux fonctions étant incompatible.

**Emeric Joël ALLAGBE**

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU BÉNIN

# Le pays s'impose parmi les références africaines de la gouvernance digitale



numérique au service de l'action publique.

Des services publics dématérialisés et accessibles

Cette performance repose essentiellement sur la qualité des services publics numériques. Le pays affiche un indice PSDI de 0,863, porté par le dynamisme du portail national des services publics. Celui-ci est devenu un outil central de la réforme administrative, facilitant l'accès des citoyens et des entreprises à de nombreuses démarches en ligne. Dématérialisation des procédures, réduction significative des délais de traitement et amélioration de l'expérience usager témoignent de la volonté de l'Etat de simplifier durablement la relation entre l'administration et les administrés.

Un cadre institutionnel crédible et sécurisé

Le Bénin consolide également son avance grâce à un environnement institutionnel robuste, évalué à 0,748. Ce score reflète les efforts consentis pour mettre en place un cadre réglementaire stable, propice à l'innovation et rassurant pour les acteurs

du numérique. Les infrastructures gouvernementales de base suivent la même dynamique, avec un indice de 0,688, soutenu par la modernisation des systèmes de gestion publique, l'adoption du cloud gouvernemental et la digitalisation progressive des finances publiques.

La participation citoyenne, un défi à relever

Malgré ces avancées notables, l'engagement citoyen numérique demeure un chantier à renforcer. Noté à 0,593, ce volet reste perfectible, même si les autorités multiplient les initiatives visant à élargir les espaces de participation et de dialogue en ligne. Pour le gouvernement, ces résultats ne constituent pas une finalité, mais plutôt un socle sur lequel bâtir une gouvernance plus inclusive.

À terme, l'ambition affichée est claire : faire du numérique un levier stratégique du développement humain, de la transparence administrative et de la compétitivité économique du Bénin.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## MARCHÉS PUBLICS

# Rappel à l'ordre sur la légalité des médias bénéficiaires

Les autorités compétentes ont publié un communiqué officiel relatif au respect de la légalité des médias bénéficiaires de marchés publics, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la transparence, la conformité réglementaire et la bonne gouvernance dans le secteur de la communication.

Selon ledit communiqué, il est rappelé que tout organe de presse ou média bénéficiaire d'un marché public doit impérativement être en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Cette exigence concerne aussi bien l'existence juridique du média que le respect des obligations administratives, fiscales et professionnelles prévues par les textes nationaux encadrant le secteur des médias.

**Une exigence de transparence et de professionnalisme**

Les autorités insistent notamment sur la nécessité, pour les médias attributaires de marchés, de disposer d'une reconnaissance légale, d'être régulièrement déclarés auprès des instances compétentes et de justifier d'une activité conforme à leur objet social. Le communiqué précise que le non-respect de ces obligations expose les contrevenants à des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des procédures de passation de marchés publics.

Cette démarche vise à assainir l'environnement médiatique, à lutter contre les struc-

tures fictives ou informelles et à garantir que les ressources publiques soient attribuées à des médias crédibles, professionnels et légalement établis.

**Responsabilisation des acteurs publics et privés**

Le communiqué appelle également les structures publiques et parapubliques à plus de vigilance dans le choix de leurs partenaires médiatiques. Il leur est recommandé de procéder à des vérifications préalables rigoureuses avant toute attribution de marché, afin de s'assurer de la conformité légale des médias sollicités.

Au-delà du simple respect des règles, cette orientation s'inscrit dans une volonté plus large de promotion d'une presse responsable, économiquement viable et respectueuse des normes éthiques et professionnelles.

**Vers un assainissement durable du secteur médiatique**

À travers ce rappel à l'ordre, les autorités entendent poser les bases d'un partenariat plus sain entre l'État et les médias, fondé sur la légalité, la transparence et la redevabilité. Une dynamique qui, à terme, devrait contribuer à renforcer la crédibilité de la presse et à améliorer la qualité de l'information diffusée au public.

**Emeric Joël ALLAGBE**



RÉPUBLIQUE DU BENIN  
HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL  
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 19 JAN 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relatif au respect de la légalité des médias bénéficiaires de marchés de la publicité et de partenariat

N°002-26/HAAC/PT/SG/SGA/SCH.

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) rappelle à l'ensemble des acteurs de la chaîne des dépenses au sein des institutions publiques, des établissements publics, ainsi que des entreprises à participation publique ou bénéficiant de fonds publics, que seuls les médias disposant d'une existence légale au Bénin peuvent régulièrement bénéficier des marchés de publicité, de communication institutionnelle et de partenariat.

À cet effet, l'existence légale d'un média s'apprécie notamment au regard :

- de son autorisation ou de sa déclaration régulièrement délivrée par la HAAC ;
- de son inscription effective sur la liste des médias légalement reconnus et en activité sur le territoire national.

Toute attribution de marchés ou de partenariats à des médias ne remplaçant pas ces conditions est contraire aux lois et règlements en vigueur et est susceptible d'entraîner des conséquences juridiques, notamment en matière de gestion des fonds publics.

Au demeurant, la HAAC rappelle à l'ensemble des annonceurs, tant du secteur public que du secteur privé, leur devoir de ne pas encourager la violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur en République du Bénin.

En conséquence, la HAAC invite les responsables administratifs et financiers, ainsi que les ordonnateurs de crédits, à faire preuve de la plus grande vigilance en exigeant la preuve de la légalité et à procéder, préalablement à toute contractualisation, aux vérifications nécessaires sur le site officiel de la HAAC à l'adresse suivante : [www.haac.bi](http://www.haac.bi)



Pour le Président et P.O.  
Le Secrétaire général de la HAAC  
François AWOUDO

### Ampliations :

- Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
- Agent Judiciaire de l'Etat
- Inspections générales des Finances

01 BP : 3567 Cotonou (Bénin) - Tél. : (229) 01 21 31 17 43 / 01 21 31 17 44 / 01 21 32 15 00  
Site web : [www.haac.bi](http://www.haac.bi) email : [contact@haac.bi](mailto:contact@haac.bi) [sp.cabinet@haac.bi](mailto:sp.cabinet@haac.bi)

## LÉGISLATIVES DE 2026

# Moïse N'dah, un pilier du BR dans la 3<sup>e</sup> circonscription électorale



La Cour constitutionnelle a rendu publics, le lundi 19 janvier 2026, les résultats définitifs des élections législatives du 11 janvier dernier. Cette proclamation vient confirmer les tendances annoncées quelques jours plus tôt par la Commission électorale nationale autonome (CENA). À l'issue du scrutin, les 109 sièges de la 10<sup>e</sup> législature sont répartis entre deux grandes formations politiques : 60 sièges pour l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et 49 sièges pour le Bloc Républicain (BR).

Avec ce score, le Bloc Républicain réalise une performance notable et s'affirme comme la deuxième force politique du pays. Un résultat qui reflète à la fois la stratégie du parti, l'engagement des candidats et la mobilisation sans faille des militants sur l'ensemble du territoire national.

Dans la 3<sup>e</sup> circonscription électorale, cette dynamique victorieuse porte l'empreinte d'un leadership politique affirmé. Parmi les artisans de cette prouesse figure Moïse N'dah, administrateur des impôts et suppléant du deuxième titulaire du BR. Son rôle a été déterminant dans la consolidation des acquis du parti, notamment dans la commune de Boukoumbé.

Déjà reconnu pour son ancrage local, Moïse N'dah a confirmé, à l'issue des élections communales et législatives du 11 janvier, sa maîtrise du terrain et sa capacité à fédérer. Sous l'emblème du « cheval blanc cabré », il a su imposer la suprématie du Bloc Républicain dans son fief électoral, traduisant ainsi une véritable proximité avec les populations et une bonne lecture des attentes de l'électeurat.

Le verdict des urnes atteste de la solidité du BR à Boukoumbé et, plus largement, dans la 3<sup>e</sup> circonscription électorale. Cette performance est le fruit d'un travail de terrain rigoureux, mené avec méthode, discipline et constance. Un pari gagnant pour les responsables du Bloc Républicain qui ont fait le choix stratégique de positionner Moïse N'dah lors des législatives de 2026.

Aujourd'hui, le leadership de Moïse N'dah s'impose comme l'un des leviers majeurs du succès du BR dans cette partie du pays. Il apparaît désormais comme une figure incontournable et une valeur sûre du parti, appelée à jouer un rôle encore plus important dans les batailles politiques à venir.

Pour le Bloc Républicain, miser sur l'engagement, l'expérience et la proximité de Moïse N'dah avec les populations demeure un atout essentiel pour consolider ses acquis électoraux et œuvrer efficacement au développement durable de la 3<sup>e</sup> circonscription électorale.

**Fernandez SOWANOU**

PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026

# La CENA lance le recrutement des agents électoraux

À moins de trois mois de l'élection présidentielle prévue pour le 12 avril 2026, la Commission électorale nationale autonome (CENA) enclenche la phase opérationnelle du processus électoral. L'institution a rendu public, ce lundi 20 janvier 2026, un appel à candidatures pour le recrutement des agents électoraux appelés à intervenir sur toute l'étendue du territoire national.

Cette opération vise à doter l'administration électorale des ressources humaines nécessaires à l'organisation efficace, transparente et crédible du scrutin présidentiel.

Trois catégories de postes à pourvoir

Le recrutement concerne trois profils clés du dispositif électoral :

- Coordonnateurs d'Arrondissement ou de Zone (CA/CZ)
- Assistants de Coordonnateurs d'Arrondissement ou de Zone (ACA/ACZ)
- Membres de Postes de Vote (MPV)
- Profils et conditions exigés

Pour garantir la qualité et la fiabilité du processus, la CENA a fixé des critères précis selon les postes :

- Coordonnateurs d'Arrondissement ou de Zone (CA/CZ)

Peuvent faire acte de candidature les magistrats, greffiers, administrateurs civils ou électoraux, ainsi que les cadres de catégorie A, en activité ou non.

- Assistants de Coordonnateurs (ACA/ACZ)

Les candidats doivent être titulaires au minimum d'un diplôme de niveau BAC +2 ou équivalent.

- Membres de Postes de Vote (MPV);
- Président de poste de vote : cadre de catégorie A ou B de la fonction publique ou équivalent ;

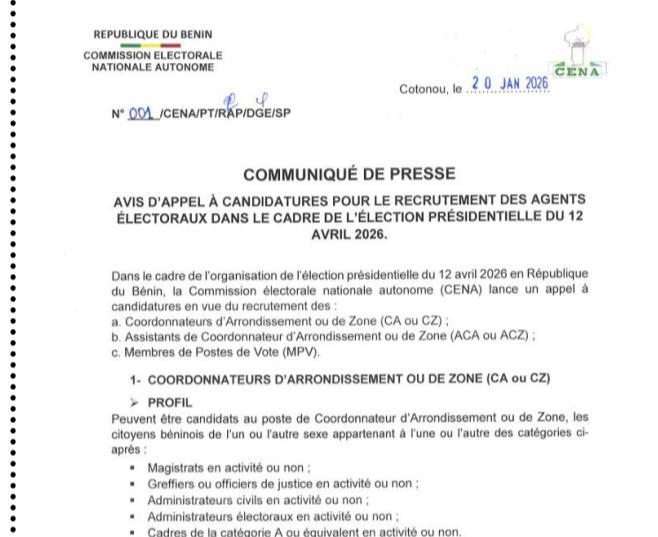
Assesseurs : titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Dépôt des candidatures exclusivement en ligne

Les candidatures sont recevables du 20 janvier au 02 février 2026, exclusivement via la plateforme officielle de la CENA à l'adresse suivante : <https://recrutement.cena.bj>

Par cette initiative, la CENA réaffirme son engagement à organiser une élection présidentielle inclusive, professionnelle et conforme aux standards démocratiques en vigueur en République du Bénin.

**Emeric Joël ALLAGBE**



- DOSSIER DE CANDIDATURE
  - a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://recrutement.cena.bj>;
  - b. une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
  - c. une copie numérique d'une attestation de diplôme ou tout autre document officiel justifiant de l'appartenance du postulant à l'une des catégories socio-professionnelles précitées à joindre au formulaire rempli en ligne.

- 2- ASSISTANTS DES COORDONNATEURS D'ARRONDISSEMENT OU DE ZONE (ACA OU ACZ)
  - PROFIL

Peuvent être candidats au poste d'Assistant de Coordonnateur d'Arrondissement ou de Zone, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe, titulaires du baccalauréat plus deux (BAC+2) au moins ou d'un diplôme équivalent.

- DOSSIER DE CANDIDATURE
  - a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://recrutement.cena.bj> ;
  - b. une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
  - c. une copie numérique d'une attestation du diplôme requis à joindre au formulaire rempli en ligne.

- 3- MEMBRES DE POSTES DE VOTE (MPV)

- PROFIL

Peuvent être candidats au poste de Membre de Poste de Vote, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe remplissant les conditions suivantes :

- Le président du poste de vote doit appartenir à la catégorie des cadres A ou B de la fonction publique ou équivalent, en activité ou à la retraite, résidant dans le département de son poste de vote ;
- Les assesseurs composant les postes de vote doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un niveau équivalent.

- DOSSIER DE CANDIDATURE

- a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://recrutement.cena.bj> ;
- b. une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
- c. une copie numérique d'une attestation du diplôme requis à joindre également au formulaire rempli en ligne.

- 4- DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés contre récépissé d'enregistrement pour toutes les candidatures en ligne, à l'adresse <https://recrutement.cena.bj> du 20 janvier au 02 février 2026.

NB : Il est précisé que les postulants ayant déjà soumis leur candidature dans le cadre des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026 doivent procéder à un nouvel enregistrement en ligne afin de mettre à jour leur dossier et garantir la prise en compte de leur candidature pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026. En revanche, ceux qui ne se sont pas inscrits lors de ces élections peuvent également procéder à un nouvel enregistrement.

Pour toute information, prière de contacter la CENA à travers ses canaux numériques à l'adresse <https://recrutement.cena.bj>.

PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

# Le duo WADAYI-TALATA en position de force

À peine les résultats définitifs des élections législatives du 11 janvier 2026 proclamés par la Cour constitutionnelle, le paysage politique béninois se projette déjà vers l'échéance majeure à venir : la présidentielle d'avril 2026. Cette étape décisive marque la fin d'un cycle institutionnel avec le départ annoncé du président Patrice Guillaume Athanase Talon de la Marina et ouvre la voie à l'élection du prochain chef de l'État pour la période 2026-2032.

Dans cette atmosphère de pré-campagne qui s'installe progressivement, la mouvance présidentielle aborde le rendez-vous avec une sérénité certaine. Les résultats des législatives ont, en effet, conforté son assise nationale : 60 sièges pour l'Union Progressiste le Renouveau et 49 sièges pour le Bloc Républicain, soit une majorité parlementaire solide et structurée. Une configuration politique qui place clairement ce camp dans une posture stratégique déterminante pour la conquête de la Marina.

Au regard de cette dynamique, l'opinion publique semble de plus en plus convaincue que les conditions sont réunies pour une victoire du duo présidentiel pressenti, Romuald WADAYI et Chabi Mariam TALATA. Une hypothèse qui alimente les débats et suscite une

interrogation centrale : quelles sont, concrètement, les chances de ce duo à la présidentielle de 2026 ?

Les législatives ont apporté un élément de réponse majeur. Elles ont démontré la capacité de mobilisation, l'ancrage territorial et la maîtrise du terrain politique par les forces de la majorité. Dans ce contexte, Romuald WADAYI et sa colistière apparaissent portés par une véritable machine électorale, disciplinée et aguerrie, capable de ratisser large et de transformer l'avance politique en victoire électorale.

Pour autant, l'assurance ne doit pas céder la place à l'autosatisfaction. La bataille de la Marina reste une épreuve exigeante qui appelle vigilance, mobilisation permanente et renforcement de la cohésion interne. La majorité est ainsi appelée à poursuivre le travail de proximité, de sensibilisation et surtout à fédérer autour d'un projet de société inclusif, capable de parler à toutes les couches sociales.

Il convient de rappeler que la candidature de Romuald WADAYI avait déjà suscité, il y a quelques mois, une adhésion populaire remarquable à travers le pays. Pour beaucoup, il incarne la continuité efficace de l'action gouvernementale, mais aussi un renouveau générationnel fondé sur la



rigueur, l'audace et la performance. Toutefois, comme le rappelle l'adage, « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ». Rien n'est donc définitivement acquis, et les soutiens du duo devront éviter tout relâchement.

Pilier central de l'architecture gouvernementale ces dernières années, Romuald WADAYI a contribué à des réformes et à des résultats salués tant sur le plan national qu'international. Son parcours, son leadership et sa vision font de lui un candidat crédible, à la fois de raison et de consensus. Il incarne, pour une large frange de l'opi-

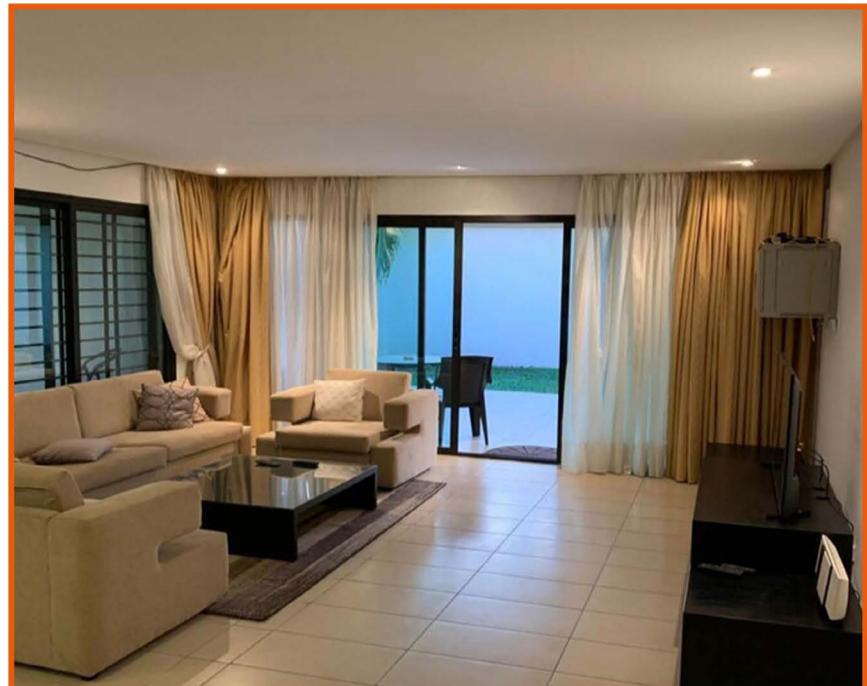
nion, l'espoir, l'efficacité et la continuité maîtrisée.

À quelques mois de l'échéance présidentielle, une certitude s'impose : le duo WADAYI-TALATA part avec des atouts majeurs dans la course à la Marina. Reste désormais à transformer cet avantage politique en victoire démocratique, le jour du verdict des urnes.

**Godfrey MISSAHOGBÉ**

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS  
ET CHAMBRES  
MEUBLÉS**

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707